Livret d'accueil pédiatrique



Le service accueille les enfants jusqu'à 16 ans



Sommaire

A votre écoute	. 3
L'équipe soignante	. 4 - 5
Le séjour Arrivée et accueil Prendre des nouvelles de votre enfant Déroulement du séjour	.6-9
Règles Les visites Votre présence au service Hygiène Sécurité	. 10 - 12
Le départ La sortie N'oubliez pas	. 13
Jeux et coloriage	. 14 - 15

Numéros de téléphones utiles



Standard de l'hôpital	03 87 27 33 10
Urgences pédiatriques/hôpital de jour	03 87 27 33 39
Secrétariat de consultation	03 87 27 33 35
Secrétariat d'hospitalisation	03 87 27 33 35
Secrétariat des urgences pédiatriques	03 87 97 33 36

Pour la pédiatrie, demander le service de pédiatrie. Pour une chambre directe, donner le numéro de la chambre



Madame, Monsieur,

Ce fascicule est un complément du livret d'accueil du patient du Centre Hospitalier de Sarreguemines - Hôpital Robert-PAX.

Il a vocation à vous apporter les informations spécifiques sur l'organisation du service de Pédiatrie qui peuvent vous être utiles.

En effet, l'hospitalisation de votre enfant entraîne une rupture dans sa vie quotidienne.

Votre enfant ressent vos émotions et vos doutes, mais aussi votre soulagement et votre confiance en nous.

Nous sommes à votre écoute pour aider votre enfant à trouver réponse à ses interrogations et aux vôtres.

Votre collaboration et celle de votre enfant nous sont indispensables pour que ce « bout de chemin » ensemble se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Votre bienveillance facilitera la qualité de notre travail et notre efficacité.

Nous vous remercions pour votre confiance et sommes à votre entière disposition.

L'équipe soignante

En pédiatrie, qui est qui et qui fait quoi?

Le médecin pédiatre, pédopsychiatre, chirurgien ou médecin spécialiste,

assure le suivi médical de votre enfant (diagnostic, examens, traitements...) et est le seul habilité à délivrer des informations médicales confidentielles. Il est assisté d'internes en médecine et d'étudiants en médecine (ou externes).

Le cadre de santé,

est responsable de l'organisation des soins et de leur qualité, ainsi que du fonctionnement infirmier du service. Il est l'interlocuteur privilégié au sein de l'unité de soins.

Les puéricultrices et infirmières,

réalisent les soins sur prescription médicale et s'assurent des soins de bien être et de confort de votre enfant.



Les auxiliaires de puériculture,

prennent en charge tout ou une partie des soins d'hygiène de votre enfant et s'occupent de son alimentation.

Les agents de service hospitalier,

assurent l'entretien des locaux.

Les kinésithérapeutes,

interviennent sur prescription médicale auprès des enfants dont l'état le nécessite (kinésithérapie respiratoire, rééducation motrice,...).

Les diététiciennes,

sont chargées, sur prescription médicale, de la prise en charge et du suivi diététique des enfants et peuvent vous apporter des conseils.

Le psychologue,

est présent dans l'équipe pour accompagner l'enfant et sa famille dans le cadre de l'hospitalisation ou de la découverte d'une maladie. Il propose une écoute, un soutien au cours du séjour.

Les assistantes sociales.

conseillent, orientent, soutiennent les enfants et leurs familles (aide aux démarches, soutien à toute action susceptible de prévenir des difficultés sociales ou médicosociales...).

La puéricultrice et le médecin de la Protection Maternelle Infantile,

travaillent en lien avec le service de Pédiatrie. D'autres professionnels peuvent intervenir directement ou indirectement lors du séjour de votre enfant

N'hésitez pas à faire appel à eux en cas de besoin en sollicitant le cadre de santé du service.



Le séjour

Arrivée

A son arrivée dans l'unité de soins, votre enfant est accueilli par un membre de l'équipe soignante qui l'installe dans sa chambre.

Pour mieux connaître votre enfant et adapter notre prise en charge, quelques questions vous seront posées le concernant (habitudes de vie, alimentation, antécédents médicaux et chirurgicaux, traitements en cours...)

Vérifiez l'exactitude de vos coordonnées administratives et transmettez vos coordonnées téléphoniques afin que l'équipe soignante puisse vous joindre à tout moment, si nécessaire.

Accueil de votre enfant

Afin que votre enfant se sente le mieux possible lors de son séjour à l'hôpital, il convient d'apporter le plus rapidement possible :

- Son nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, brosse, peigne, savon...)
- Ses chaussons, vêtements de rechange, pyjamas...









Si vous souhaitez laisser à votre enfant un objet personnel de valeur (console de jeux, téléphone portable...), veuillez le signaler à l'équipe soignante. En cas de vol, de perte ou de détérioration, l'hôpital ne peut en être tenu responsable.

L'accès au téléviseur est mis gratuitement à disposition de votre enfant dans la chambre. Les temps de télévision et les horaires sont fonction de l'âge, de l'état de santé et de l'appréciation de l'équipe soignante selon la fatigue de l'enfant.

Votre enfant peut disposer, sur votre demande, d'une ligne téléphonique payante (voir modalités dans le livret d'accueil de l'établissement, p.18).

Nous vous rappelons que l'usage du téléphone portable devra se faire avec discrétion.

Prendre des nouvelles de votre enfant

Les pédiatres sont les seuls habilités à vous donner des informations médicales concernant votre enfant : ils peuvent répondre à vos questions sur rendez-vous.

Vous pouvez également avoir des nouvelles de votre enfant sur simple appel au service de pédiatrie. Toutefois, aucun renseignement médical ne sera donné par téléphone. Les nouvelles quotidiennes sont exclusivement données aux parents.

Le séjour



Déroulement du séjour

La journée de votre enfant est rythmée par les soins, les repas, les différents examens nécessaires et la visite du médecin. L'équipe soignante est tenue de respecter les horaires des soins de jour comme de nuit et s'efforce de tenir compte au mieux des habitudes de vie de l'enfant (sommeil, repas...), ce qui peut engendrer certains désagréments pour le parent accompagnant.

L'équipe pluridisciplinaire du service de pédiatrie s'engage à prendre en compte et à soulager la douleur de votre enfant. Votre rôle est important dans cette prise en charge, n'hésitez pas à solliciter l'équipe au besoin.



Si votre enfant est nourri au biberon, l'hôpital Robert-PAX dispose d'une biberonnerie où sont préparés tous les biberons, et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité.

Des biberons à usage unique sont disponibles auprès de l'équipe soignante.

Différents laits sont utilisés dans le service : scientifiquement, les laits de même catégorie sont équivalents et apportent les mêmes nutriments.

Seuls les laits spécifiques liés à un problème médical pourront être apportés du domicile, dans ce cas merci d'apporter une boîte de lait non entamée.

Nourriture : avant d'apporter de la nourriture, interrogez l'équipe soignante.

Emploi du temps

07h30 - 08h30	Petit déjeuner
Matinée	Visite médicale
12h00	Déjeuner
Après - midi	Activités et / ou temps calme Goûter
18h00	Dîner

Le jeu tient une grande place dans la vie de votre enfant et participe aussi à son rétablissement. En complément de ses jouets personnels, le service met à disposition des jeux adaptés à l'âge de votre enfant.

Une équipe de bénévoles « Les taties sourires » sont présentes les après-midi (selon leurs disponibilités, hors vacances scolaires et selon les mesures sanitaires en viqueur) pour distraire vos enfants. Elles peuvent intervenir en salle de jeux ou dans sa chambre si son état de santé le nécessite et le permet.



Règles

Le respect des règles de vie en collectivité est indispensable pour le bon fonctionnement de l'unité de soins et pour que votre enfant puisse être examiné dans de bonnes conditions lors de la visite des pédiatres (tous les jours de 9h30 à 13h00 environ).

Votre participation

Pendant le séjour de votre enfant votre rôle et votre présence sont essentiels.

Pour permettre un travail harmonieux, le rôle de chacun doit être respecté.

Votre participation aux soins courants comme la toilette, les changes et les repas est importante pour votre enfant.



Votre présence dans le service

Votre présence est souhaitée, cet accompagnement continu est limité à une seule personne accompagnante par enfant la nuit.

Les visites

Soumises au respect des règles sanitaires en vigueur

De 13h00 à 19h00 (sans restriction pour les parents)

Nous rappelons que la durée d'hospitalisation en pédiatrie est souvent de courte durée.

Afin de respecter le calme et la quiétude indispensables au bon rétablissement de l'enfant, les visites sont limitées à 3 personnes par enfant.

Afin de faciliter le bon déroulement du service et de préserver la qualité des soins, il vous est demandé de limiter vos entrées et vos sorties.

En raison des risques d'infection et de contagion, la présence des enfants de moins de 6 ans est déconseillée.



Hébergement

Nous pouvons mettre à votre disposition un lit d'appoint ou un lit/fauteuil d'appoint dans la chambre de votre enfant.

Dans ce cas, vous vous engagez à être présent au maximum de vos possibilités auprès de votre enfant

Vos repas et votre hébergement dans un lit vous seront facturés au tarif en vigueur. La CMU ne rembourse pas ces frais. Vérifiez le taux de remboursement de votre mutuelle.

Il vous est demandé de commander ou décommander votre déjeuner avant 8h30 et votre dîner avant 13h00 ; tout repas non décommandé en temps et en heure vous sera facturé.

Vous êtes responsable de la tenue de votre lit et du rangement de la chambre : merci de regrouper vos affaires personnelles, de ranger les jouets et la nourriture.

Chambre double:

En cas d'occupation unique de la chambre, un parent est autorisé à occuper le fauteuil mis à sa disposition. Dans le cadre de la protection des mineurs, le fauteuil ne pourra pas être utilisé en cas d'occupation double de la chambre.

Dès lors qu'un 2ème enfant est admis dans la chambre, et que son parent ne reste pas, quelle que soit l'heure, le parent devra quitter la chambre.

Règles

Hygiène

Lavez-vous régulièrement les mains et utilisez fréquemment le produit hydro-alcoolique (désinfectant) mis à votre disposition.

Des règles plus strictes peuvent être en vigueur pour assurer la sécurité des enfants, le personnel de l'unité vous les expliquera.





Sécurité

Veillez à bien refermer les barrières des lits des jeunes enfants, à attacher les nourrissons dans les poussettes et les transats, et à ne pas laisser les enfants seuls sur la table à langer.

Il est interdit de s'asseoir ou de poser des affaires sur les lits et meubles inoccupés.

Il vous est demandé de ne pas vous coucher dans le lit de votre enfant et vice-versa.

Le départ

La Sortie

La sortie se fait sur décision médicale en fonction de l'état de santé de votre enfant. L'enfant ne peut sortir qu'accompagné de sa mère, de son père ou de toute autre personne ayant officiellement la garde.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, de votre livret de famille et des justificatifs de droit de garde et d'autorité parentale en cas de divorce, de séparation ou de placement.

Si les parents sont dans l'impossibilité d'effectuer la sortie de l'enfant, un parent proche peut l'assurer à condition d'être en possession d'une pièce d'identité de la tierce personne et d'une procuration de sortie écrite, datée et signée par les parents.

En aucun cas, la sortie ne pourra être retardée pour convenance personnelle.

N'oubliez pas...

- ★ Le carnet de santé de votre enfant avec les ordonnances .
- ★ Les jeux et objets personnels de votre enfant.
- ★ De compléter le questionnaire de sortie et de le déposer dans la boîte aux lettres à votre disposition à l'entrée du service.

Le suivi de votre enfant peut être réalisé en consultation externe après son hospitalisation.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre pédiatre, médecin traitant ou au centre médico-social de votre secteur.

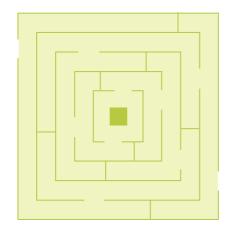


Jeux

Labyrinthe lettres et mots

Aide Monsieur H à retrouver le chemin de l'hôpital pour faire une visite médicale.









Sudoku 4 X 4

Complète chaque grille avec des chiffres de 1 à 4 sachant que :

- un même chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois sur une même ligne,
- un même chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois sur une même colonne,
- un même chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque bloc de 4 cases.

3			
	2	4	
	3	1	
			4

2			3
		2	
П	4		
1			4

	2	1	
1			
			4
	4	3	

@Cap-eveil.fr





CENTRE HOSPITALIER DE SARREGUEMINES Hôpital Robert-PAX 2 rue René François Jolly - BP 50025 57211 SARREGUEMINES Cedex

03 87 27 33 10

₿ 03 87 27 34 00